E542.007

13/03

Ruhengeri 2179

PRISON DE KITEGA

Ruanda-Urundi

Procès-verbal de notification d'une ordonnance de libération conditionnelle.

L'an mil neuf cent cinquarte six , le vingt-quatrième jour du mois de janvier ;

Nous KERSTEN, Jean avons donné lecture au nommé KAYOGERA

de l'ordonnance du 20 janvier 1956 du Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi lui accordant la libération conditionnelle.

Nous avons spécialement insisté sur les conditions qui lui sont imposées et notamment sur le fait que la période d'épreuve expirera le (1) 25 avril 1956

; il a déclaré les accepter et fixer sa résidence à Lamba, s/chef Kash

gu, chef Rwamuningi, Territoire de Kisenyi

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal au jour, mois et an que dessus.

Le Comparant.

Le Gardien de la prison de Kitega





(1) Le délai d'épreuve est égal au double de la période d'incarcération qui reste à subir (article 37. C.P.)

N.B. A renvoyer dûment rempli au Chef du Service du Contentieux et de la Justice (art. 50 ord. 76/J du 15-10-31)

Mod. 13-10-A5-12-23.